

Lettre au ministre résident

Frantz Fanon

DANS **POCHE / SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES** 2018, PAGES 452 À 454
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISBN 9782348036262

DOI 10.3917/dec.fanon.2018.01.0452

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/ecrits-sur-l-alienation-et-la-liberte--9782348036262-page-452.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Lettre au ministre résident

Frantz Fanon, décembre 1956¹

M. le docteur Frantz Fanon
Médecin des hôpitaux psychiatriques
Médecin-chef de service à l'hôpital psychiatrique de Blida-
Joinville
à M. le ministre résident,
Gouverneur général de l'Algérie
Alger

Monsieur le ministre,

Sur ma demande et par arrêté en date du 22 octobre 1953, M. le ministre de la Santé publique et de la Population a bien voulu me mettre à la disposition de M. le gouverneur général de l'Algérie pour être affecté à un hôpital psychiatrique de l'Algérie. Installé à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville le 23 novembre 1953, j'y exerce depuis cette date les fonctions de médecin-chef de service.

Bien que les conditions objectives de la pratique psychiatrique en Algérie fussent déjà un défi au bon sens, il m'était apparu que des efforts devraient être entrepris pour rendre moins vicieux un

1 Cette lettre a été reproduite dans *Pour la révolution africaine*, recueil posthume de textes de Fanon publiés par François Maspero en 1964 (*Œuvres*, p. 733). Envoyée par Fanon à Robert Lacoste en décembre 1956 – ce qui lui vaudra son expulsion d'Algérie en janvier –, cette lettre semble avoir été rédigée dans sa première version dès l'été 1956, comme le laissent supposer la formulation « Pendant près de trois ans » et l'allusion détaillée à la répression des grévistes du 5 juillet 1956 (travailleurs et commerçants algériens ayant répondu à l'appel à la grève du Mouvement national algérien) alors même que bien d'autres actes de répression plus notables encore étaient survenus depuis lors ; ce que semble confirmer une des dernières phrases : « Depuis de longs mois, ma conscience est le siège de débats impardonnables. »

système dont les bases doctrinales s'opposaient quotidiennement à une perspective humaine authentique.

Pendant près de trois ans, je me suis mis totalement au service de ce pays et des hommes qui l'habitent. Je n'ai ménagé ni mes efforts ni mon enthousiasme. Pas un morceau de mon action qui n'ait exigé comme horizon l'émergence unanimement souhaitée d'un monde valable.

Mais que sont l'enthousiasme et le souci de l'homme si journalièrement la réalité est tissée de mensonges, de lâchetés, du mépris de l'homme ? Que sont les intentions si leur incarnation est rendue impossible par l'indigence du cœur, la stérilité de l'esprit, la haine des autochtones de ce pays ? La folie est l'un des moyens qu'a l'homme de perdre sa liberté. Et je puis dire que, placé à cette intersection, j'ai mesuré avec effroi l'ampleur de l'aliénation des habitants de ce pays.

Si la psychiatrie est la technique médicale qui se propose de permettre à l'homme de ne plus être étranger à son environnement, je me dois d'affirmer que l'Arabe, aliéné permanent dans son pays, vit dans un état de dépersonnalisation absolue.

Le statut de l'Algérie ? Une déshumanisation systématique. Or le pari absurde était de vouloir coûte que coûte faire exister quelques valeurs alors que le non-droit, l'inégalité, le meurtre multiquotidien de l'homme étaient érigés en principes législatifs. La structure sociale existant en Algérie s'opposait à toute tentative de remettre l'individu à sa place.

M. le ministre, il arrive un moment où la ténacité devient persévération morbide. L'espoir n'est plus alors la porte ouverte sur l'avenir, mais le maintien illogique d'une attitude subjective en rupture organisée avec le réel.

M. le ministre, les événements actuels qui ensanglantent l'Algérie ne constituent pas aux yeux de l'observateur un scandale. Ce n'est ni un accident ni une panne du mécanisme. Les événements d'Algérie sont la conséquence logique d'une tentative avortée de décérébraliser un peuple.

Il n'était point exigé d'être psychologue pour deviner sous la bonhomie apparente de l'Algérien, derrière son humilité dépouillée, une exigence fondamentale de dignité. Et rien ne sert, à

l'occasion de manifestations non simplifiables, de faire appel à un quelconque civisme.

La fonction d'une structure sociale est de mettre en place des institutions traversées par le souci de l'homme. Une société qui accule ses membres à des solutions de désespoir est une société non viable, une société à remplacer. Le devoir du citoyen est de le dire. Aucune morale professionnelle, aucune solidarité de classe, aucun désir de laver le linge en famille ne prévalent ici. Nulle mystification pseudo-nationale ne trouve grâce devant l'exigence de la pensée.

M. le ministre, la décision de sanctionner les grévistes du 5 juillet 1956 est une mesure qui, littéralement, me paraît irrationnelle. Ou les grévistes ont été terrorisés dans leur chair et celle de leur famille, alors il fallait comprendre leur attitude, la juger normale, compte tenu de l'atmosphère. Ou leur abstention traduisait un courant d'opinion unanime, une conviction inébranlable, alors toute attitude sanctionniste était superflue, gratuite, inopérante.

Je dois à la vérité de dire que la peur ne m'a pas paru être le trait dominant des grévistes. Bien plutôt, il y avait le vœu inéluctable de susciter dans le calme et le silence une ère nouvelle toute de paix et de dignité.

Le travailleur dans la cité doit collaborer à la manifestation sociale. Mais il faut qu'il soit convaincu de l'excellence de cette société vécue. Il arrive un moment où le silence devient mensonge. Les intentions maîtresses de l'existence personnelle s'accommodent mal des atteintes permanentes aux valeurs les plus banales.

Depuis de longs mois, ma conscience est le siège de débats impardonnables. Et leur conclusion est la volonté de ne pas désespérer de l'homme, c'est-à-dire de moi-même. Ma décision est de ne pas assurer une responsabilité coûte que coûte, sous le fallacieux prétexte qu'il n'y a rien d'autre à faire.

Pour toutes ces raisons, j'ai l'honneur, M. le ministre, de vous demander de bien vouloir accepter ma démission et de mettre fin à ma mission en Algérie, avec l'assurance de ma considération distinguée.